



Au 19 août 2020, 85 pays ont complètement restreint l'entrée aux non-citoyens, et 85 autres pays ont des restrictions d'entrée au moins partielles.

MESURES SPECIFIQUES PAR PAYS

EUROPE	
France	<p>Test Covid-19 (fait dans les 72 heures) obligatoire pour les voyageurs de 16 pays (États-Unis, Brésil, Algérie, Bahreïn, Inde, Afrique du Sud, Koweït, Qatar, Emirats Arabes Unis, Oman, Panama, Pérou, Serbie, Turquie et Madagascar). La possibilité de faire le test à l'aéroport Paris-Charles de Gaulle est aussi possible.</p> <p>Des ajouts à la liste ont été annoncés le 13/08/20 comprenant <i>les Maldives, la Colombie, le Monténégro, la Bolivie, le Kosovo, la République dominicaine, l'Argentine, le Costa Rica, le Chili, la Guinée équatoriale, le Kirghizistan, la Bosnie-Herzégovine, la Moldova, la Palestine, l'Arménie et le Mexique.</i></p> <p>Les personnes souhaitant entrer en France peuvent passer le test avant de voyager ou à la frontière, à l'exception de celles du Chili, de Bosnie-Herzégovine, de Moldavie et d'Arménie, qui doivent passer le test avant de quitter le pays.</p> <p>Pour l'entrée dans les territoires Outre-Mer sauf Guyane et à Mayotte (motif familial ou professionnel impérieux) : un test RT-PCR négatif dans les 48-72 heures précédant le vol + quatorzaine adaptée avec un test RT PCR au 7e jour.</p>
Italie	<p>- Pas de quarantaine pour les personnes en provenance d'un pays de l'Union européenne, de l'espace Schengen, du Royaume-Uni... (pays de provenance ou de résidence dans les 14 jours qui précèdent le voyage et non de la nationalité du voyageur).</p> <p>- Quarantaine : voyageurs ayant séjourné dans un des pays suivants : Algérie, Australie, Canada, Géorgie, Japon, Monténégro, Maroc, Nouvelle-Zélande, Rwanda, Serbie, République de Corée, Thaïlande, Tunisie, et Uruguay.</p> <p>Les voyageurs en provenance de pays non énumérés ne peuvent entrer en Italie que pour des motifs professionnels, de santé, de nécessité absolue avec quarantaine.</p> <p>A partir du 13 Aout 2020, toute personne arrivant de <i>Croatie, de Grèce, d'Espagne et de Malte</i> doit prouver qu'elle a été testée négative au virus ou se préparer à s'auto-isoler jusqu'à ce que le résultat du test soit connu.</p>
Allemagne 14.08.20	<p>Toute personne entrant sur le territoire allemand à partir d'un pays ou d'une zone à risques est soumise à une quarantaine obligatoire jusqu'à l'obtention des résultats du test PCR qui devra être effectué dans les 72 heures suivant l'arrivée sur le territoire allemand.</p> <p>Sont exemptés les voyageurs pouvant présenter un test PCR négatif effectué moins de 48 heures avant l'entrée sur le territoire allemand et rédigé en allemand ou en anglais.</p>



Autriche 05.08.20	<p>-Pas de restriction pour les voyageurs en provenance de la plupart des pays de l'espace européen.</p> <p>-Les voyageurs en provenance des autres pays européens devront se placer en auto-quarantaine pendant 14 jours ou présenter un test de biologie moléculaire datant de moins de 4 jours à l'arrivée sur le territoire autrichien.</p> <p>-Pour les voyageurs en provenance des pays tiers, seuls certains groupes de personnes sont autorisés à entrer sur le territoire.</p>
Belgique 12.08.20	<p>Depuis le 1er août, toute personne qui rentre en Belgique depuis l'étranger ou qui souhaite y séjourner plus de 48 heures doit compléter un formulaire électronique d'identification « Passenger locator form » dans les 48 heures précédant l'arrivée.</p> <p>Sur la base du taux d'incidence à la Covid-19, il sera obligatoire (zone rouge) ou recommandé (zone orange) d'effectuer une quatorzaine et un test de dépistage.</p>
Portugal 06.08.20	<p>Pas de quarantaine pour les voyageurs en provenance des pays membres de l'Union européenne, de l'espace Schengen et du Royaume Uni, sauf test de température et questionnaire à l'arrivée.</p> <p>Toutefois, des dispositions spécifiques sont prévues pour les régions ultramarines.</p>
Espagne 05.08.20	<p>Aucune limitation à l'entrée sur le territoire espagnol ni mise en quarantaine n'est en vigueur.</p> <p>Questionnaire à l'arrivée et tenue de registres de passagers par les opérateurs de transports, conservés pendant quatre semaines.</p>
Royaume Uni 15.08.20	<p>Depuis le 15 Aout, remise en place d'une quatorzaine pour tous les passagers en provenance de France, Aruba, Malte, Monaco, Pays Bas... Les voyageurs devront déclarer un lieu d'auto-confinement au Royaume-Uni, dans lequel ils devront se tenir isolés pendant 2 semaines). Cette mesure revêt un caractère obligatoire (amendes pouvant aller de 1000 à 3200 £).</p> <p>Le test de dépistage PCR n'est toutefois pas obligatoire. En cas de voyage ou de transit au cours des 14 derniers jours dans un pays qui ne fait pas l'objet d'exemptions, il convient de respecter le délai de quarantaine pendant 14 jours depuis le passage dans ce pays.</p>
Grèce 05.08.20	<p>Depuis le 1er juillet, toutes les personnes qui résident dans un pays de l'UE et autres européens sont autorisés à entrer en Grèce, ainsi que les résidents des pays figurant sur la liste de pays « sûrs » recommandée par l'UE. Pour tous les autres pays, seuls les voyages essentiels sont autorisés.</p> <p>Les voyageurs arrivant par avion de Bulgarie et de Roumanie doivent présenter un test Covid-19 négatif de moins de 72h. Tous les voyageurs doivent obligatoirement remplir un formulaire en ligne au moins 48h avant le voyage et un dépistage aléatoire au Covid-19 peut être demandé à l'arrivée de voyageurs, quelle que soit leur nationalité et leur voie d'entrée en Grèce.</p>
Suède 05.08.20	<p>Les frontières de la Suède sont ouvertes à tous les ressortissants de l'espace Schengen, sans obligation d'une quarantaine ou d'un document spécifique à présenter à l'arrivée sur le territoire suédois.</p> <p>Les restrictions aux frontières extérieures de l'espace Schengen sont appliquées en Suède jusqu'au 31 août 2020.</p>
Islande 05.08.20	<p>Toute personne arrivant de l'étranger est tenue d'observer une quarantaine de 14 jours à domicile (sauf pays classés comme « pays sûrs »). Les personnes ne souhaitant pas effectuer cette quarantaine ont la possibilité d'être testées au Covid-19 dès leur arrivée à l'aéroport de Keflavík.</p> <p>Pour les personnes arrivant en ferry, le test est effectué au départ du Danemark. Les enfants nés après le 1er janvier 2005 ne sont pas concernés par ces mesures.</p>



ASIE

Chine 13.08.20	<p>Depuis le 28 mars, la Chine refuse temporairement l'accès à son territoire à tous les étrangers y compris les personnes disposant d'un visa chinois valable à cette date ou d'un permis de résidence chinois.</p> <p>Depuis le 11 août 2020, les ressortissants de 36 pays européens, dont la France, résidant en Chine et titulaires d'un visa ou d'un titre de séjour en cours de validité sont de nouveau autorisés à rejoindre la Chine après délivrance d'un visa de retour gratuit.</p> <p>Toute arrivée en provenance de l'étranger fait l'objet d'une mise en quarantaine pour une période de 14 jours dans un lieu désigné par les autorités locales. En outre, les autorités chinoises recommandent fortement la réalisation d'un test à la Covid-19 dans le pays de départ avant tout embarquement.</p> <p>Hong Kong 17.08.20</p> <p>A compter du 25 juillet, les passagers en provenance (ou ayant séjourné dans les 14 jours précédant leur arrivée) des pays dits "à haut risque" (Bangladesh, Inde, Indonésie, Népal, Pakistan, Philippines et Afrique du Sud) doivent présenter un test de dépistage négatif au Covid-19 (effectué dans les 72 heures avant leur départ et auprès d'un laboratoire agréé auprès des autorités du pays d'origine). Une quarantaine de 14 jours à domicile, ou en centre spécialisé sur appréciation des autorités locales, s'impose également.</p>
Japon	<p>Les étrangers en provenance de la plupart des pays (longue liste) se voient refuser l'autorisation d'entrer au Japon pour le moment, sauf en cas de circonstances exceptionnelles.</p> <p>Les nationaux en provenance de ces pays sont soumis à un test PCR.</p> <p>Tous les ressortissants arrivant de toutes les régions sont demandés à respecter un isolement de 14 jours à un endroit désigné par le chef de la station de quarantaine.</p>
République de Corée	<p>Les passagers voyageant vers ou via la Corée du Sud sont tenus de télécharger et d'installer une application mobile d'autodiagnostic COVID-19 et de compléter les informations demandées avant de voyager.</p> <p>Les voyageurs depuis les États-Unis et d'autres pays sont soumis à une quarantaine obligatoire de 14 jours.</p> <p>Tous les visiteurs de longue durée, y compris ceux qui sont asymptomatiques, seront invités à subir des tests dans les trois jours suivant leur arrivée, tout en effectuant une période d'auto-isolement obligatoire de 14 jours. Ces personnes recevront une notification indiquant quand et où se faire tester.</p>
Philippines	<p>Tous les passagers arrivant aux Philippines devront subir un test RT-PCR et rester dans un hôtel ou une installation de quarantaine désigné jusqu'à ce que les résultats soient disponibles. Le coût des tests COVID et de l'hôtel de quarantaine sera à la charge du voyageur.</p>
Turquie	<p>Contrôle sanitaire à l'arrivée et test PCR gratuit si présence de symptômes. Si le test est positif, les personnes seront dirigées vers une structure de soins désignée par les autorités turques.</p>



Qatar	<p>Les étrangers ne sont pas autorisés depuis le 16 mars 2020. Toutefois, les résidents étrangers, titulaires d'un titre de séjour sont de nouveau autorisés à entrer au Qatar à compter du 1er août 2020, s'ils arrivent d'un pays à faible risque épidémiologique. L'entrée demeure toutefois soumise à une autorisation préalable d'admission, un test de dépistage de covid-19 et un engagement formel de respecter une quarantaine à domicile d'une semaine. Au 6^{ème} jour, les résidents devront se rendre dans un centre de santé dédié pour passer un autre test.</p>
Emirats Arabes Unis 16.08.20	<p>Tous les voyageurs se rendant aux EAU, quel que soit leur statut (résidents, touristes, passagers en correspondance) doivent au préalable se munir d'un test PCR négatif d'une validité inférieure à 96h.</p> <p>A l'arrivée aux EAU :</p> <ul style="list-style-type: none">• A Dubaï, dans l'éventualité où les autorités décidaient un nouveau test, le confinement est exigé jusqu'à l'attente des résultats. Seules les personnes testées positives seront soumises à une quatorzaine obligatoire.• A Abou Dhabi, tous les voyageurs seront systématiquement testés une nouvelle fois à leur arrivée à l'aéroport. La quatorzaine est obligatoire pour tous, quel que soit le résultat du test PCR effectué à l'arrivée.
Arabie Saoudite	<p>L'Arabie saoudite a suspendu tous les vols entrants à l'exception des escales techniques, des vols humanitaires, d'évacuation sanitaire et de rapatriement.</p> <p>Tous les voyageurs entrant en Arabie saoudite doivent fournir la preuve d'avoir passé un test PCR pour coronavirus négatif dans les 48 heures suivant le départ. Tous les voyageurs feront vérifier leur température à leur arrivée en Arabie saoudite et seront placés en isolement sanitaire pendant 14 jours.</p>
Liban 14.08.20	<p>A partir du 28 juillet, es passagers en provenance de France doivent présenter lors de l'enregistrement le résultat négatif d'un test PCR effectué au plus tôt 96 heures avant la date du vol et à leur arrivée ils subiront un second test PCR avec isolement obligatoire à domicile pendant 48 heures dans l'attente du résultat.</p> <p>Les passagers en provenance d'autres pays doivent se renseigner auprès des autorités libanaises.</p> <p>Tous les passagers, quel que soit leur pays de provenance, doivent renseigner une déclaration de santé téléchargeable et être en possession d'une assurance couvrant les frais liés au traitement de la Covid-19 pendant toute la durée de leur séjour au Liban.</p>
Jordanie	<p>Depuis fin juillet, la Jordanie applique un système de codes de couleur (vert, orange ou rouge) réévalué toutes les deux semaines.</p> <p>Tous les voyageurs âgés de 5 ans ou plus doivent avoir un certificat médical avec un résultat négatif du test PCR (COVID-19) délivré au plus 72 heures avant l'arrivée. Les personnes sans certificat médical seront soumises à un examen médical. Les voyageurs seront également testés à nouveau à l'arrivée et devront pré-payer le coût de 40JD en ligne avant leur vol. Les voyageurs étrangers / non-résidents doivent également bénéficier d'une couverture d'assurance médicale complète pour la durée de leur séjour.</p> <p>Les équipages des compagnies aériennes sont soumis à la quarantaine jusqu'à leur prochain vol.</p>



AMERIQUES

Canada	Interdiction d'entrée sur le territoire pour les ressortissants non canadiens (avec exceptions, selon le statut des voyageurs concernés et venant dans le pays pour un motif essentiel). Toute personne entrant au Canada devra se mettre en isolement pendant 14 jours après son arrivée. Le non-respect de cette règle est passible d'amendes élevées et de peines d'emprisonnement.
USA	Un certain nombre de mesures de restriction d'accès au territoire et /ou de confinement, en particulier pour les étrangers ayant séjourné ou transité par la Chine (hors Hong Kong et Macao, et Taïwan) et l'Iran et jusqu'à nouvel ordre, interdiction d'entrée sur le territoire pour les personnes ayant séjourné et/ou transité dans plusieurs pays de l'espace Schengen. Les mesures adoptées sont souvent prises avec un préavis très court, il convient donc de consulter régulièrement les sites des Départements de santé des différents Etats.
Brésil	Le Brésil a levé les restrictions qui pesaient sur l'entrée des ressortissants étrangers par voie aérienne. Tout voyageur qui souhaite entrer au Brésil pour un séjour de courte durée, doit présenter à la compagnie aérienne une attestation d'assurance maladie valide dans le pays pour toute la durée du séjour.
Bahamas	Les passagers doivent présenter le visa santé des Bahamas approuvé et le résultat négatif du test COVID à l'enregistrement et à l'arrivée. Tous les passagers voyageant aux Bahamas doivent effectuer à leurs propres frais une quarantaine obligatoire de 14 jours dans une installation gouvernementale. À la fin de la quarantaine de 14 jours, les visiteurs doivent se soumettre à un test de diagnostic moléculaire RT-PCR COVID 19, à leurs propres frais.
République Dominicaine	Tout voyageur devra présenter un test PCR négatif de moins de 5 jours à son arrivée. Les personnes démunies de ce document seront testées à l'arrivée à l'aéroport. Si les résultats du test sont positifs, elles seront mises en quarantaine dans un centre habilité par les autorités sanitaires.
Hawaï	Autorisation des visiteurs à entrer que s'ils présentent un test COVID-19 négatif .

OCEANIE

Australie	Les frontières extérieures demeurent fermées jusqu'à nouvel ordre, pour les voyageurs en provenance de l'étranger, sauf pour les citoyens australiens, les résidents permanents et leurs conjoints et les voyageurs en transit. Les passagers voyageant en Australie sont tenus de se soumettre à une quarantaine de 14 jours dans un lieu désigné par le gouvernement à leur arrivée (exceptions limitées) aux frais des passagers.
Nouvelle Zélande	L'entrée sur le territoire de Nouvelle-Zélande est interdite à tous les voyageurs étrangers, à l'exception des résidents permanents, astreints à une période d'isolement de 14 jours à la charge des autorités néo-zélandaises, dans un centre dédié situé à proximité de l'aéroport d'Auckland.



AFRIQUE

Algérie	Suspension, depuis le 17 mars de toutes les liaisons aériennes et maritimes à destination et en provenance de l'Algérie, à l'exception du transport des marchandises.
Maroc	Les frontières du Maroc ne sont ouvertes qu'aux résidents et citoyens marocains de retour. Toute personne entrant au Maroc doit subir un test COVID-19 dans les 48 heures avant le départ. Ils doivent présenter un test PCR ET un test d'anticorps . Ces deux tests seront nécessaires à l'embarquement lors d'un voyage par avion. Ceux qui voyagent au Maroc par voie maritime auront le choix entre fournir les résultats de leurs propres tests lors de l'embarquement OU subir des tests sur le ferry.
Egypte	Depuis le 1er juillet, l'Égypte a repris ses liaisons aériennes en provenance et à destination de l'étranger. A partir du 15 août 2020, il est obligatoire de présenter un test PCR négatif pour pouvoir entrer sur le territoire égyptien. Cette mesure concerne tous les voyageurs non-égyptiens. Le test doit avoir été réalisé dans les 72 heures avant l'arrivée en Egypte. Sont exemptés de cette obligation de présentation d'un test PCR négatif : <ul style="list-style-type: none">• Les touristes arrivant directement à Sharm el Sheikh, Taba, Hurghada, Marsa Alam et Marsa Matrouh,• Les passagers en transit dans les aéroports égyptiens.
Sénégal	Les ressortissants étrangers peuvent désormais se voir interdire d'entrer au Sénégal s'ils ne sont pas résidents (ou autres exemptions). Pour entrer au Sénégal, tous les voyageurs doivent avoir un certificat médical avec un résultat de test PCR négatif pour COVID-19, délivré au plus tard 7 jours avant l'arrivée. Les voyageurs sans certificat médical seront soumis à un examen médical à leurs propres frais.
Ethiopie	Quarantaine obligatoire de 14 jours pour les voyageurs arrivant en Ethiopie par l'aéroport d'Addis Abeba Bole : -pour les voyageurs ayant effectué un test PCR COVID-19 dans les 5 jours précédant leur arrivée avec résultat négatif, la quarantaine sera effectuée à domicile après s'être soumis à un nouveau test à l'arrivée ; -pour les voyageurs ne disposant pas de test négatif à leur arrivée, une première période de quarantaine devra être observée dans l'un des hôtels désignés par les autorités locales pendant 7 jours avant un nouveau test. En cas de résultat négatif, le voyageur pourra effectuer la dernière partie de sa période de quarantaine (7 jours supplémentaires) à domicile.
Afrique du Sud	Depuis le 26 mars, tous les vols internationaux à destination et en provenance d'Afrique du Sud sont, jusqu'à nouvel ordre, suspendus en raison du lockdown imposé à travers le pays.
Gambie	Suspension de tous les vols à l'exception des vols médicaux, humanitaires et de rapatriement. Tous les voyageurs sur ces vols doivent présenter un test COVID-19 négatif passé au plus 72 heures avant le voyage. Les voyageurs doivent s'isoler chez eux / à un endroit dédié pendant 14 jours à l'arrivée.
Rwanda	Les personnes entrant au Rwanda doivent disposer d'un test PCR négatif à la COVID-19 fait dans les 72h avant leur départ. A l'arrivée à Kigali, elles doivent observer une quarantaine obligatoire de 24 heures dans l'un des hôtels dédiés. A leur arrivée à l'hôtel, un second test PCR à la COVID-19, d'un coût de 50 USD auquel s'ajoutent des frais médicaux de 10 USD, est effectué. Le résultat du test



	est communiqué sous 24 heures. Les personnes dont le test serait positif sont acheminées vers un centre de traitement et doivent assurer le coût de la prise en charge médicale.
Seychelles	Tous les passagers arrivant aux Seychelles à partir du 1er août, date d'ouverture de l'aéroport pour les vols passagers réguliers, doivent avoir une preuve d'un test COVID-19 PCR négatif datant de moins de 72 heures avant de prendre leur vol. A leur arrivée, ils devront demeurer en quatorzaine dans un hôtel dédié. Les frais de ce séjour et la réalisation de tests PCR seront à leur charge.
Cameroun	Reprise de quelques vols commerciaux, mais principalement pour des voyages essentiels uniquement, avec des conditions requises, y compris un test PCR négatif datant de moins de 3 jours.
Kenya	Ouverture des aéroports aux vols internationaux le 1er août. Les voyageurs doivent montrer un résultat négatif au test COVID-19 .

Références :

<https://www.kayak.com/travel-restrictions>

<https://diplomatie.belgium.be/>

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/>